

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: [8] (1905)

Heft: 41

Artikel: Le nouveau Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

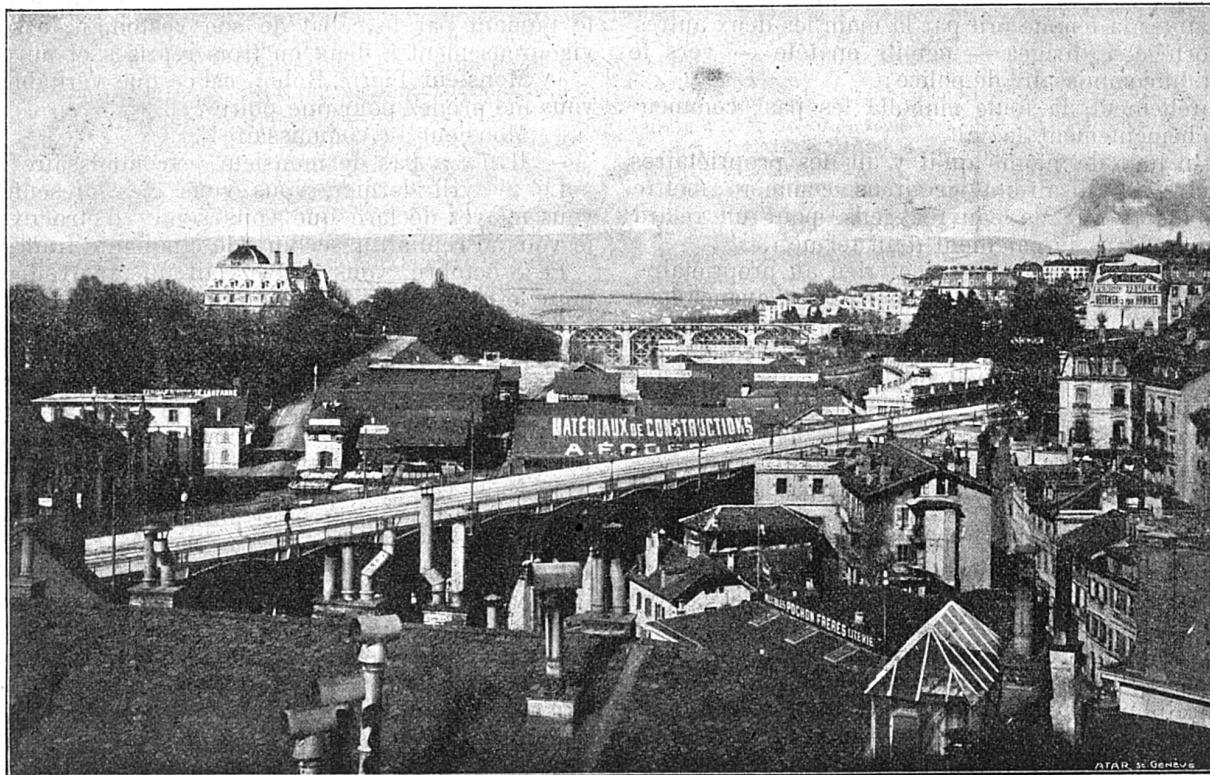
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. Bornand, Lausanne.

LE NOUVEAU LAUSANNE

Au second plan le nouveau pont de Chauderon-Montbenon.

Lausanne, qui, en 1709, comptait 7432 habitants; en 1803, 9965, en avait 25 845 en 1870 et aujourd'hui 53 262. Elle a donc plus que doublé en 35 ans. C'est dire le grand développement de cette ville d'avenir. Etant le principal centre des lignes ferrées de la Suisse romande, elle verra son importance s'accroître encore quand les trains internationaux passeront le Simplon.

Des quartiers nouveaux surgissent tout autour du noyau primitif, à la Ponthaise, sur les pentes de Sauvabelin, à Chailly, Ouchy, Cour, Montoie. Mais ce n'est pas tout de bâtir des quartiers neufs, il faut aussi les relier, et ce n'est point chose facile à Lausanne, avec les cinq collines et les ravins, les montées et les descentes qui font de cette ville

l'une des plus pittoresques du pays.

Un premier pont, le « Grand Pont » — autrefois « Pont Pichard » du nom de son constructeur — fut lancé sur la vallée du Flon, de 1839 à 1844. Depuis longtemps, on en réclamait d'autres. En juillet dernier, on a inauguré le second, qui relie la colline de Montbenon à la place de Chauderon. Ce sont ces deux ponts que montre notre gravure. Un troisième sera bientôt entrepris, le pont Bessières, qui fera communiquer la Cité avec l'Orient de la ville, et dont l'édition a été facilitée par un legs important de M. Bessières.

Notons encore que ce sera en aval du pont Chauderon que l'on placera peut-être la future gare aux marchandises de Lausanne : les trains y arriveront directement de Renens.

DANS LA RUE

— Tiens! Qu'est-ce qu'il y a donc là-bas... tout le monde se précipite?...

— Encore un accident sans doute... un enfant écrasé.

— Non! on dit que c'est une femme qui s'est jetée par la fenêtre.

— Mais non; c'est des cambrioleurs qui se sont introduits dans la maison.

— Voilà les agents qui arrivent!

Et la foule s'accroissait d'instant en instant, si bien que la circulation si active à ce moment de la journée — 5 heures du soir — dans la rue de Belleville, était complètement interrompue.

— Allons, allons! Qu'est-ce que c'est! Voyons, ne restez pas là! Circulez! disaient les braves agents qui avaient toutes les peines du monde à fendre la foule compacte des curieux!

Ils parvinrent enfin sur le trottoir et se trouvèrent en présence d'un spectacle peu banal.

Sous la porte cochère, était remisé un mobilier des plus modestes, un lit démonté, quelques matelas éventrés, une table boîteuse, trois chaises veuves de leur paille et ayant perdu leurs pieds dans quelque ancienne bataille... un poêle de fonte, quelques ustensiles de cuisine...

Et au milieu de tout cela, un homme d'une quarantaine d'années, une femme et trois enfants. L'homme était assis sur un matelas, et se tenait courbé, prostré, la tête cachée dans ses deux mains. La femme sanglotait bruyamment; quant aux enfants, dont l'aîné pouvait avoir au plus sept ou huit ans, ils jouaient, insouciants, et avaient l'air très amusés de tout le bruit qui se faisait autour d'eux.

— Voyons, dit un agent, en s'adressant à l'homme, que faites-vous ici? Est-ce que vous ne savez pas qu'il est défendu de provoquer des attroupements sur la voie publique.

— A qui appartiennent ces meubles, et comment vous appelez-vous?

— Monsieur l'agent, je m'appelle Pierre Robin, ouvrier lampiste, pour le moment sans ouvrage; voilà trois mois que je suis en morte-saison; et comme je n'ai pas pu payer mon terme, mon propriétaire, m'a fait expulser... et me voilà sans gîte, sans pain, avec ma femme malade et mes trois enfants!

— Je ne dis pas le contraire, riposta l'agent; mais ce n'est pas une raison pour interrompre la circulation des voitures, omnibus, piétons et autres véhicules.

Venez avec moi chez le commissaire; vous vous expliquerez!